



Pernod Ricard

PERNOD RICARD

Société anonyme au capital de 340 603 476 €.
Siège social : 12, place des Etats– Unis, 75783 Paris Cedex 16.
582 041 943 R.C.S. Paris.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 31 décembre 2008

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 31 décembre 2008 et est établi conformément aux dispositions des articles L 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

SOMMAIRE

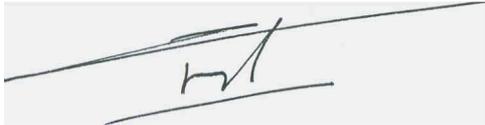
I.	Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel	3
II.	Rapport semestriel d'activité	4
III.	Comptes consolidés semestriels condensés	9
IV.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	33

I. Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes condensés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Pierre Pringuet

Directeur Général

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'P. Pringuet'.

II. Rapport semestriel d'activité

Événements du semestre

1. Acquisition de Vin&Sprit (« V&S »)

Le 23 juillet 2008, Pernod Ricard a acquis 100% des actions du groupe Vin & Sprit (« V&S »), pour un montant de 5,3 milliards d'euros. Le prix de l'acquisition a été financé par un crédit syndiqué multidevises.

Cette acquisition s'est accompagnée de l'arrêt de la distribution des produits V&S par Future Brands et Maxxium à compter du 1^{er} octobre 2008, moyennant la sortie de la co-entreprise Future Brands avec le paiement d'indemnités de 230 millions de dollars et, dans le cas de Maxxium, le paiement d'indemnités de 59 millions d'euros et la cession des titres le 30 mars 2009 pour 60 millions d'euros.

2. Cessions de marques

Le 30 septembre 2008, la marque et les actifs relatifs à Cruzan ont été cédés à Fortune Brands pour un montant de 100 millions de dollars.

Le 18 décembre 2008, le Groupe a annoncé la vente des marques Grönstedts Cognac, Star Gin, Red Port et Dry Anis à Arcus Gruppen AS. Pernod Ricard s'était engagé à céder ces marques auprès de la Commission Européenne.

3. Financement

Un nouveau crédit syndiqué multidevises d'un montant total mobilisable de 11,5 milliards d'euros a permis au Groupe d'une part, de financer cette nouvelle acquisition et d'autre part, de rembourser dans son intégralité le précédent crédit syndiqué conclu le 21 avril 2005.

Chiffres clés et analyse de l'activité

1. Résultat opérationnel courant

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	3 713	4 212	172	+5%
Marge brute après coûts logistiques	2 126	2 503	126	+6%
Contribution après frais publi- promotionnels	1 503	1 772	82	+6%
Résultat opérationnel courant	966	1 196	72	+8%

Le semestre clos le 31 décembre 2008 se caractérise par une forte progression du résultat opérationnel courant et de la marge opérationnelle, grâce à :

- une croissance interne soutenue,
- une intégration rapide et réussie du groupe Vin&Sprit (« V&S »),
- une évolution favorable des cours des devises.

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel ressort à 4 212 millions d'euros au 31 décembre 2008, en croissance de +13% en base historique et de +5% en croissance interne. Cette progression reflète le dynamisme de l'activité, notamment sur les marques du Top 15, et toujours soutenu par les pays émergents et les spiritueux premium.

La contribution après frais publi-promotionnels s'élève à 1 772 millions d'euros au 31 décembre 2008, en progression de 18%, avec une croissance interne de +6%.

Le résultat opérationnel courant augmente de 24% en base historique, et de 8% en base comparable. Cette forte progression provient du dynamisme de l'activité, de l'amélioration des marges liée à la premiumisation et à la hausse des tarifs, en dépit du renforcement des dépenses publi-promotionnelles.

2. Analyse de l'activité du semestre

Chiffre d'affaires et volumes

Le chiffre d'affaires a progressé de 13%, passant de 3 713 millions d'euros au 31 décembre 2007 à 4 212 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette performance résulte :

- d'une croissance interne de +5%,
- d'un effet périmètre de +12%, représentant 464 millions d'euros, dont +507 millions d'euros provenant de l'acquisition de V&S et -43 millions d'euros provenant des cessions,
- d'un effet devises de -4%, principalement lié à la dévaluation de la livre Sterling, du won coréen, de la roupie indienne et du dollar australien.

Contribution après frais publi-promotionnels

La contribution après frais publi-promotionnels progresse de 6% en croissance interne, avec la répartition par zone géographique suivante :

L'Asie/reste du monde enregistre une croissance interne de +16% de la contribution après frais publi-promotionnels. Cette croissance est tirée par la Chine, avec Martell et Ballantine's et l'Inde, avec les marques locales. La Corée du Sud et la Thaïlande ont présenté des difficultés. Cette zone a bénéficié d'un effet mix / hausse de prix très favorable, ayant accru sa rentabilité.

Les Amériques affichent une croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels de +5%, avec un dynamisme de l'Amérique latine et une intégration réussie de V&S. L'évolution des cours des devises a été favorable à cette zone.

L'Europe génère une croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels de +1%, avec des bonnes performances enregistrées en Europe de l'Est et des situations plus difficiles, notamment en Espagne, au Royaume-Uni et en Italie.

La France progresse de 2% en termes de croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels, grâce notamment aux marques Ballantine's, Mumm et Clan Campbell.

Activité par zone géographique

France :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	396	404	5	+1%
Marge brute après coûts logistiques.....	270	288	10	+4%
Contribution après frais publi- promotionnels	183	195	4	+2%
Résultat opérationnel courant	96	111	7	+7%

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	1 262	1 497	31	+3%
Marge brute après coûts logistiques.....	747	837	16	+2%
Contribution après frais publi- promotionnels	575	628	3	+1%
Résultat opérationnel courant	372	411	6	+2%

Amériques :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	970	1 181	36	+4%
Marge brute après coûts logistiques	552	736	23	+5%
Contribution après frais publi- promotionnels	393	537	19	+5%
Résultat opérationnel courant	265	387	17	+7%

Asie et reste du monde :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	1 085	1 130	101	+9%
Marge brute après coûts logistiques	557	641	78	+14%
Contribution après frais publi- promotionnels	352	412	55	+16%
Résultat opérationnel courant	233	288	42	+18%

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant progresse de 24%, soit +8% en croissance interne. Le taux de marge brute sur chiffre d'affaires s'améliore sensiblement à taux de change constant, grâce à la poursuite de la premiumisation et aux hausses de prix, à l'intégration rapide et réussie de V&S et à l'impact positif de l'évolution des cours des devises. Les investissements publi-promotionnels ont été poursuivis. Le ratio des frais de structure sur chiffre d'affaires a été réduit, dans un environnement incertain et plus difficile.

Le taux de résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires progresse de 240 points de base et passe de 26% au 31 décembre 2007 à 28% au 31 décembre 2008.

Résultat net courant part du Groupe

	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
En millions d'euros		
Résultat opérationnel courant	966	1 196
Résultat financier courant.....	- 176	- 339
Impôt sur les bénéfices courant	- 183	- 169
Résultat des activités abandonnées, intérêts des minoritaires et quote-part du résultat net des entreprises associées	- 13	- 3
Résultat net courant part du Groupe	594	685

1. Résultat financier courant part du Groupe

Le résultat financier courant ressort à - 339 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre - 176 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette augmentation des charges financières nettes résulte du coût de la dette financière nette qui progresse de 151 millions d'euros et s'établit à - 320 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation de la dette nette du Groupe en lien avec l'acquisition de V&S.

Endettement

La dette nette s'établit à 12 956 millions d'euros au 31 décembre 2008, après l'acquisition de V&S pour 5 327 millions d'euros. L'amélioration de la capacité d'auto-financement est en ligne avec la croissance du résultat opérationnel.

2. Impôt sur les bénéfices courant

L'impôt sur les éléments courants s'élève à – 169 millions d'euros, soit un taux d'impôt courant de 19,7%.

3. Résultat net courant part du Groupe

Le résultat net courant part du Groupe s'élève à 685 millions d'euros au 31 décembre 2008, en progression de 15%, avec des frais financiers maîtrisés.

Résultat net part du Groupe

	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
En millions d'euros		
Résultat opérationnel courant	966	1 196
Autres produits et charges opérationnels	5	– 133
Résultat opérationnel	970	1 063
Résultat financier courant	– 176	– 339
Autres éléments financiers non courants	– 9	– 46
Impôt sur les sociétés	– 184	– 59
Résultat des activités abandonnées, intérêts des minoritaires et quote-part du résultat net des entreprises associées	– 13	– 3
Résultat net part du Groupe	588	615

1. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à – 133 millions d'euros au 31 décembre 2008 et comprennent :

- des charges nettes de restructuration pour -56 millions d'euros,
- des autres produits et charges non courants pour -77 millions d'euros, incluant des coûts liés aux sorties anticipées des contrats de distribution de V&S.

2. Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 615 millions d'euros, soit une progression de +5%.

Résultat social et report à nouveau de la société-mère

Le résultat social et le report à nouveau de la société-mère Pernod Ricard S.A. s'élèvent à, respectivement, 23 millions d'euros et 1 155 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont détaillés dans le chapitre « Gestion des risques » du document de référence 2007/08, disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers ou sur le site de Pernod Ricard.

Cette analyse des risques reste valable pour l'appréciation des risques majeurs pour les six mois restants de l'exercice.

Perspectives d'avenir

Les résultats du premier semestre clos le 31 décembre 2008 ont été très satisfaisants. Le second semestre s'annonce plus difficile avec un durcissement de certains marchés.

Principales transactions entre parties liées

Les informations relatives aux transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 18 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels condensés du présent document.

III. Comptes consolidés semestriels condensés

Compte de résultat consolidé semestriel.

(En millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2008	Notes
Chiffre d'affaires	3 713	4 212	
Coût des ventes.....	- 1 587	- 1 710	
Marge brute après coûts logistiques.....	2 126	2 503	
Frais publi-promotionnels	- 623	- 731	
Contribution après frais publi- promotionnels	1 503	1 772	
Frais commerciaux et généraux	- 537	- 576	
Résultat opérationnel courant	966	1 196	
Autres produits et charges opérationnels	5	- 133	7
Résultat opérationnel	970	1 063	
Coût de la dette financière nette	- 168	- 320	6
Autres produits et charges financiers.....	- 18	- 65	6
Résultat financier.....	- 185	- 385	
Impôt sur les bénéfices	- 184	- 59	8
Quote- part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	- 1	
Résultat net des activités poursuivies	601	618	
Résultat net des activités abandonnées	0	8	
Résultat net.....	601	625	
Dont :			
- Part des minoritaires.....	13	11	
- Part du Groupe	588	615	
Résultat net part du groupe par action de base (en euros).....	2,77	2,82	9
Résultat net part du groupe par action après dilution (en euros).....	2,73	2,79	9
Résultat net part du groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action de base (en euros)	2,77	2,78	
Résultat net part du groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action après dilution (en euros)	2,73	2,76	

Bilan consolidé semestriel.

Actif (En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008	Notes
En valeurs nettes			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles.....	7 138	11 566	10
<i>Goodwills</i>	3 203	4 896	10
Immobilisations corporelles.....	1 608	1 700	
Actifs biologiques.....	66	60	
Actifs financiers non courants.....	145	126	
Titres mis en équivalence.....	3	3	
Actifs d'impôt différé.....	722	1 107	8
Total actifs non courants.....	12 885	19 458	
Actifs courants			
Stocks et en-cours.....	3 717	3 615	11
Créances clients et comptes rattachés.....	1 146	1 698	
Actifs d'impôt exigible.....	48	53	
Autres actifs courants.....	195	184	
Instruments dérivés courants.....	19	26	
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	421	530	13
Total actifs courants.....	5 546	6 106	
Actifs destinés à être cédés.....	0	68	
Total actif.....	18 431	25 632	

Passif (En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008	Notes
Capitaux propres			
Capital	341	341	15
Primes d'émission	2 065	2 067	
Réserves et écarts de conversion	3 175	2 825	
Résultat net part du Groupe.....	840	615	
Capitaux propres Groupe.....	6 420	5 847	
Intérêts minoritaires.....	177	183	
Total capitaux propres	6 597	6 030	
Passifs non courants			
Provisions non courantes.....	467	529	12
Provisions pour engagements de retraite et assimilés.....	478	433	12
Passifs d'impôt différé.....	2 128	2 316	8
Emprunt obligataire	2 352	2 284	13
Instruments dérivés non courants	209	276	13
Autres passifs financiers non courants	3 053	10 596	13
Total passifs non courants	8 687	16 435	
Passifs courants			
Provisions courantes.....	287	306	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650	2 039	
Passifs d'impôt exigible	103	125	
Autres passifs courants.....	130	49	
Autres passifs financiers courants	950	330	13
Instruments dérivés courants	27	319	
Total passifs courants	3 147	3 167	
Total passif	18 431	25 632	

Tableau de variations des capitaux propres semestriels.

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de juste valeur	Ecarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation ouverture 01/07/2007	340	2 053	4 012	32	167	- 313	6 290	168	6 458
Ecarts de conversion					- 402		- 402	- 5	- 407
Couverture d'investissement net en devises, nette d'impôt différé.....					56		56		56
Juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, nette d'impôt différé ..				- 37			- 37		- 37
Résultats reconnus directement en capitaux propres				- 37	- 346		- 383	- 5	- 388
Résultat consolidé de l'exercice			588				588	13	601
Total des produits et charges comptabilisés.....			588	- 37	- 346		205	8	213
Augmentation de capital	0	7					7		7
Charges liées aux plans de stock options.....			19				19		19
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle..			1			- 8	- 6		- 6
Dividendes et acomptes attribués			- 133				- 133	- 9	- 143
Variations de périmètre			0		- 4		- 4	1	- 2
Autres mouvements			3				3	- 0	3
Situation clôture 31/12/2007	340	2 059	4 490	- 5	- 183	- 321	6 381	169	6 550

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de juste valeur	Ecarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation ouverture 01/07/2008	341	2 065	4 637	8	– 514	– 117	6 420	177	6 597
Ecarts de conversion					47		47	0	47
Couverture d'investissement net en devises, nette d'impôt différé					– 897		– 897		– 897
Juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, nette d'impôt différé ..				– 213			– 213		– 213
Résultats reconnus directement en capitaux propres				– 213	– 851		– 1 064	0	– 1 063
Résultat consolidé de l'exercice			615				615	11	625
Total des produits et charges comptabilisés.....			615	– 213	– 851		– 449	11	– 438
Augmentation de capital	0	2					2		2
Charges liées aux plans de stock options.....			22				22		22
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle..						2	2		2
Dividendes et acomptes attribués			– 150				– 150	– 6	– 155
Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements			0				0	1	1
Situation clôture 31/12/2008	341	2 067	5 125	– 205	– 1 365	– 116	5 847	183	6 030

Tableau des flux de trésorerie consolidés semestriels.

(En millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2008	Notes
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation			
Résultat net – part du Groupe.....	588	615	
Intérêts minoritaires	13	11	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus.....	– 0	1	
(Produits) charges financiers	185	385	6
(Produits) charges d'impôt.....	184	59	8
Résultat des activités abandonnées.....	0	– 8	
Dotations aux amortissements d'immobilisations.....	79	81	
Variation nette des provisions	– 176	– 50	
Variation nette des pertes de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles.....	11	– 0	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux	2	3	
Variation de juste valeur sur les actifs biologiques	2	3	
Résultat des cessions d'actifs.....	– 12	– 0	7
Charges liées aux plans de stock options.....	19	22	16
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement.....	– 543	– 166	14
Intérêts financiers versés	– 210	– 346	
Intérêts financiers reçus.....	15	13	
Impôts versés	– 161	– 98	
Impôts reçus	10	35	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation.....	6	559	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	– 82	– 116	14
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	16	23	
Variation du périmètre de consolidation	0	– 5 327	14
Acquisitions d'immobilisations financières	– 2	– 25	
Cessions d'immobilisations financières	1	1	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'investissement	– 67	– 5 444	
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Dividendes et acomptes versés.....	– 273	– 295	15
Autres variations des capitaux propres.....	5	2	
Emissions ou souscriptions d'emprunts	451	10 808	14
Remboursements d'emprunts	– 47	– 5 505	14
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle.....	– 7	2	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations de financement.....	129	5 011	
Trésorerie des activités abandonnées	0	8	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (avant effet devises)	69	134	
Incidence des écarts de conversion	– 16	– 24	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (après effet devises)	53	110	
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	383	421	
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice.....	435	530	

Annexe aux comptes consolidés semestriels condensés.

Pernod Ricard est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Elle a son siège au 12, place des Etats-Unis à Paris 16ème arrondissement et est cotée à la Bourse de Paris. Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en millions d'euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce une activité de production et de vente de vins et spiritueux.

Le 12 février 2009, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2008.

Note 1. – Principes et méthodes comptables.

1. Principes de préparation des comptes consolidés et référentiel comptable. — Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE 1606/2002, les comptes consolidés semestriels condensés du Groupe au titre de la période close le 31 décembre 2008 ont été établis conformément à la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) du référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Il convient de noter que :

- L'exercice de référence du Groupe s'étale du 1^{er} juillet au 30 juin.
- Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis suivant les mêmes principes et méthodes comptables que ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2008, sous réserve des évolutions du référentiel comptable présentées au paragraphe 1.3.
- Les comptes consolidés semestriels condensés n'incluent pas toutes les informations requises lors de l'établissement de comptes consolidés annuels et doivent être lus en corrélation avec les comptes consolidés annuels au 30 juin 2008.

Estimations. — L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Au 31 décembre 2008, la direction n'a pas connaissance d'éléments susceptibles de remettre en cause les estimations et les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes consolidés annuels au 30 juin 2008.

Jugements. — En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

2. Saisonnalité. — Les ventes des vins et spiritueux sont traditionnellement affectées par un facteur de saisonnalité, en particulier les produits associés aux fêtes de fin d'année dans des marchés clés. Ainsi, les ventes des six premiers mois de l'exercice sont généralement plus élevées que celles des six derniers mois.

3. Evolution du référentiel comptable.

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour le Groupe Pernod Ricard, à compter du 1^{er} juillet 2008 :

- Amendement des normes IAS 39 (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation) et IFRS 7 (Instruments financiers : informations à fournir) sur le reclassement des actifs financiers. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés semestriels condensés.
- IFRIC 14 (IAS 19 - Ecrêtement d'un actif de retraite, exigence de financement et leurs interactions) dont les principales dispositions clarifient les modalités de mise en œuvre de la règle d'écêtement, ainsi que son interaction avec les contraintes réglementaires de chaque pays relatives au financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés semestriels condensés.

Les comptes consolidés semestriels condensés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC à la date de clôture,
- des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable européen à la date de clôture des comptes consolidés semestriels condensés. Il s'agit en particulier de l'interprétation IFRIC 16 (Couverture d'un investissement net dans

une activité à l'étranger) dont l'application sera obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, des normes IAS 32 et IAS 1 amendées (Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations résultant d'une liquidation) et IFRS 1 et IAS 27 amendées (Coût d'un investissement dans une filiale, une coentreprise ou une entité associée) dont l'application sera obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, des normes IFRS 3 révisée (Regroupement d'entreprise - phase II), IAS 27 révisée (Etats financiers consolidés et individuels), IAS 39 amendée (Eléments éligibles à la couverture), dont l'application sera obligatoire au titre des exercices ouverts postérieurement au 1^{er} juillet 2009.

- des normes publiées par l'IASB, adoptées au niveau européen à la date de clôture mais d'application obligatoire au titre des exercices ouverts postérieurement au 1^{er} juillet 2008. Tel est le cas des normes IFRS 8 (Segments opérationnels), IAS 23 révisée (Coûts d'emprunts), IFRS 2 amendée (Conditions d'acquisition des droits et annulations), IAS 1 révisée (Présentation des états financiers), dont les applications seront obligatoires au titre des exercices ouverts postérieurement au 1^{er} janvier 2009. Le Groupe étudie les éventuels impacts de ces normes et interprétations sur ses comptes consolidés.

Note 2. – Faits marquants de la période.

1. Acquisition de Vin&Sprit (« V&S »)

Le 23 juillet 2008, Pernod Ricard a acquis 100% des actions du groupe Vin&Sprit (« V&S »), pour un montant de 5,3 milliards d'euros. Le prix de l'acquisition a été financé par un crédit syndiqué multidevises.

Cette acquisition s'est accompagnée de l'arrêt de la distribution des produits V&S par Future Brands et Maxxium à compter du 1^{er} octobre 2008, moyennant la sortie de la co-entreprise Future Brands avec le paiement d'indemnités de 230 millions de dollars et, dans le cas de Maxxium, le paiement d'indemnités de 59 millions d'euros et la cession des titres le 30 mars 2009 pour 60 millions d'euros.

2. Cessions de marques

Le 30 septembre 2008, la marque et les actifs relatifs à Cruzan ont été cédés à Fortune Brands pour un montant de 100 millions de dollars.

Le 18 décembre 2008, le Groupe a annoncé la vente des marques Grönstedts Cognac, Star Gin, Red Port et Dry Anis à Arcus Gruppen AS. Pernod Ricard s'était engagé à céder ces marques auprès de la Commission Européenne.

Note 3. – Périmètre de consolidation.

Les principales variations de périmètre au 31 décembre 2008 sont présentées dans la Note 2. – Faits marquants de la période, ci-dessus.

Impact des principales acquisitions et cessions

L'impact des acquisitions et cessions intervenues au cours de la période sur le chiffre d'affaires et la contribution après frais publi-promotionnels est présenté ci-dessous :

(En millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2008			6 mois
	6 mois	Périmètre constant	Effet des acquisitions	Effet des cessions	
Chiffre d'affaires	3 713	3 748	507	- 43	4 212
Contribution après frais publi- promotionnels ..	1 503	1 597	204	- 29	1 772

L'impact des acquisitions et cessions sur les principaux postes d'actifs du bilan consolidé au 31 décembre 2008 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008		
		Périmètre constant	Effet périmètre	Total
Goodwill.....	3 203	3 320	1 576	4 896
Marques et autres immobilisations incorporelles.....	7 138	7 442	4 124	11 566
Stocks	3 717	3 451	165	3 615
Autres actifs.....	4 373	4 284	1 270	5 555
Total bilan	18 431	18 497	7 135	25 632

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires et la contribution après frais publi-promotionnels du Groupe pour le semestre clos le 31 décembre 2008 comme si la date d'acquisition de V&S avait été le 1^{er} juillet 2008 :

(En millions d'euros)	31/12/2008
Chiffre d'affaires	4 283
Résultat net – part Groupe.....	623

Note 4. – Actifs destinés à être cédés

Dans le cadre de l'acquisition de V&S, les actifs suivants étaient destinés à être cédés au 31 décembre 2008 :

- Marques destinées à être cédées, conformément à l'engagement du Groupe auprès de la Commission Européenne : Lubuski Gin, Grönstedts Cognac, Star Gin, Red Port et Dry Anis. Ces marques ont été cédées début 2009.
- Titres détenus dans la co-entreprise Maxxium, qui seront cédés en mars 2009.

Ces actifs ne sont plus amortis et sont présentés séparément en actifs destinés à être cédés. Le résultat de ces activités est présenté séparément dans le compte de résultat, s'agissant d'activités acquises en vue de leur revente.

Note 5. – Information sectorielle

Le Groupe est organisé en quatre segments primaires qui sont les zones géographiques suivantes : France, Europe, Amérique et Asie/reste du monde. Suite à ses différentes restructurations, le Groupe s'est recentré autour d'une seule activité : la production et la vente de vins et spiritueux. Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par segment géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

Les segments géographiques présentés sont identiques à ceux figurant dans l'information fournie au Conseil d'Administration.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs à partir du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant, défini comme la marge brute après coûts logistiques, diminuée des frais publi-promotionnels et des coûts de structure.

France :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Chiffre d'affaires	396	404
Marge brute après coûts logistiques.....	270	288
Contribution après frais publi– promotionnels	183	195
Résultat opérationnel courant	96	111

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Chiffre d'affaires	1 262	1 497
Marge brute après coûts logistiques.....	747	837
Contribution après frais publi- promotionnels	575	628
Résultat opérationnel courant	372	411

Amériques :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Chiffre d'affaires	970	1 181
Marge brute après coûts logistiques.....	552	736
Contribution après frais publi- promotionnels	393	537
Résultat opérationnel courant	265	387

Asie et reste du monde :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Chiffre d'affaires	1 085	1 130
Marge brute après coûts logistiques	557	641
Contribution après frais publi- promotionnels	352	412
Résultat opérationnel courant	233	288

Total :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Chiffre d'affaires	3 713	4 212
Marge brute après coûts logistiques	2 126	2 503
Contribution après frais publi- promotionnels	1 503	1 772
Résultat opérationnel courant	966	1 196

Note 6. – Résultat financier.

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Coût de la dette financière nette.....	- 168	- 320
Autres produits et charges financiers courants.....	- 8	- 19
Résultat financier courant	- 176	- 339
Ecarts de change	- 9	- 21
Autres produits et charges financiers non courants.....	0	- 25
Résultat financier total	- 185	- 385

Au 31 décembre 2008, le coût de la dette financière nette provient des charges financières relatives au crédit syndiqué pour 214 millions d'euros, aux emprunts obligataires pour 56 millions d'euros et aux billets de trésorerie pour 4 millions d'euros.

Les autres produits et charges financiers non courants incluent l'inefficacité de la couverture de juste valeur et la valeur temps

des options, exclue de la relation de couverture.

Note 7. – Autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Charges nettes de restructuration et d'intégration.....	-17	- 56
Dépréciations d'actifs.....	- 11	0
Plus ou moins value sur cessions d'actifs.....	12	0
Autres charges et produits non courants.....	20	- 77
Autres produits et charges opérationnels.....	5	- 133

Au 31 décembre 2008, les charges de restructuration concernent essentiellement les réorganisations engagées suite à l'acquisition de V&S.

Les autres produits et charges opérationnels incluent des coûts liés aux sorties anticipées des contrats de distribution de V&S. Dans le cadre de l'acquisition de V&S, les stocks de produits finis acquis ont été ajustés à leur juste valeur, dont l'impact constitue un élément non récurrent, comptabilisé en autres produits et charges opérationnels au 31 décembre 2008 ; ces stocks étant considérés comme écoulés à cette date.

Note 8. – Impôt sur les bénéfices.

Analyse de la charge d'impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Impôt exigible.....	- 86	- 127
Impôt différé.....	- 98	68
Total.....	- 184	- 59

Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Résultat opérationnel.....	970	1 063
Résultat financier.....	- 185	- 385
Base d'imposition.....	785	678
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France (34,43%).....	- 270	- 233
Impact des différences de taux d'imposition.....	61	85
Incidence des reports déficitaires utilisés.....	7	8
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit.....	5	3
Autres impacts.....	14	78
Charge d'impôt effective.....	- 184	- 59
Taux effectif d'impôt.....	23%	9%

L'amélioration du taux effectif d'impôt s'explique principalement par :

- la réduction du taux d'imposition dans certains pays, dont le Royaume-Uni,
- les croissances inégales des bénéfices entre filiales qui sont imposées à des taux différents les uns des autres,
- les impacts fiscaux liés aux évolutions des taux de change sur le semestre.

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

(En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008
Marges en stocks	91	114
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs	69	58
Provisions pour retraites	141	130
Actifs d'impôt différé lié aux déficits reportables	185	374
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres	235	432
Total actifs d'impôt différé	722	1 107
Amortissements dérogatoires	42	54
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs	1 962	2 057
Autres	124	205
Total passifs d'impôt différé	2 128	2 316

L'augmentation des actifs et des passifs d'impôt différé s'explique principalement par des effets de périmètre, liés à l'acquisition du Groupe Vin&Sprit.

Les impôts différés calculés sur des éléments des capitaux propres sont constitués, au 31 décembre 2008, des impôts différés sur les couvertures de flux de trésorerie pour un montant de 94 millions d'euros et des impôts différés sur les couvertures d'investissements nets pour 58 millions d'euros.

Note 9. – Résultat par action.

Résultat net part du groupe et résultat net des activités poursuivies par action :

	31/12/2007 6 mois	31/12/2008 6 mois
Numérateur (en millions d'euros)		
Résultat net part du Groupe	588	615
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies.....	588	607
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen d'actions en circulation au 31 décembre 2007	105 979 507	
Nombre moyen d'actions en circulation, y compris incidence de la division par deux de la valeur nominale de l'action (*).....	211 959 015	218 255 309
Effet dilutif des stock options	3 355 689	1 783 651
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution	215 314 704	220 038 961
Résultat par action (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action de base.....	2,77	2,82
Résultat net part du Groupe par action après dilution.....	2,73	2,79
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action de base.....	2,77	2,78
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action après dilution	2,73	2,76

(*) : le 15 janvier 2008, la valeur nominale de l'action a été divisée par deux, passant de 3,10 euros à 1,55 euros.

Note 10. – Immobilisations incorporelles et goodwill.

(En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008
Goodwills.....	3 443	5 121
Marques	7 115	11 538
Autres immobilisations incorporelles.....	193	141
Valeurs brutes	10 751	16 799
Goodwills.....	– 239	– 224
Marques	– 47	– 46
Autres immobilisations incorporelles.....	– 124	– 66
Amortissements.....	– 410	– 337
Immobilisations incorporelles nettes.....	10 341	16 462

Goodwills. — Les *goodwills* correspondent principalement aux *goodwills* issus des acquisitions d'Allied Domecq en juillet 2005 et de Vin&Sprit (« V&S ») en juillet 2008.

Le 23 juillet 2008, Pernod Ricard a acquis le Groupe Vin&Sprit, dont les entités sont consolidées par intégration globale à compter de cette date. Le *goodwill* relatif à cette acquisition s'élève à 1 576 millions d'euros à la date d'acquisition, et a été déterminé, de manière provisoire, comme décrit ci-dessous. Les justes valeurs des actifs et des passifs acquis, qui ont fait l'objet d'évaluations provisoires en fonction des informations disponibles lors de l'arrêté des comptes semestriels pourront être ajustées par suite de nouvelles informations ou évaluations complémentaires jusqu'au 23 juillet 2009.

Le goodwill issu de l'acquisition de V&S est calculé de la manière suivante :

(En millions d'euros)	23/07/2008
Coût de regroupement d'entreprise.....	5 429
Juste valeur des actifs nets acquis.....	3 853
Goodwill.....	1 576

Le coût de regroupement de l'entreprise s'élève à un montant équivalent à 5 429 millions d'euros, y compris coûts directement attribuables à l'acquisition de 102 millions d'euros. Il correspond au prix payé à l'Etat suédois pour les titres V&S, y compris rémunération des flux de trésorerie opérationnels de V&S entre le 1^{er} janvier 2008 et la date de signature du contrat d'acquisition, et hors dividendes de 85 millions d'euros versés par V&S à l'Etat suédois en mai 2008.

Par ailleurs, un montant de 521 millions d'euros a été versé par le Groupe à V&S en vue d'annuler une créance de V&S sur l'Etat suédois.

Les actifs nets acquis de V&S sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros) 23/07/2008	Valeur nette comptable avant acquisition	Juste valeur des actifs nets acquis
Immobilisations incorporelles	404	4 124
Autres actifs non courants	419	346
Actifs non courants	823	4 470
Actifs courants	954	515
Actifs destinés à être cédés.....	19	155
Total actifs	1 796	5 139
Provisions non courantes.....	89	115
Passifs d'impôt différé	198	156
Passifs financiers non courants	567	628
Passifs courants	290	387
Total passifs	1 144	1 287
Actifs nets acquis	652	3 853

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition ont conduit à comptabiliser les principaux ajustements suivants :

- l'annulation des marques et immobilisations incorporelles historiques pour un montant de 403 millions d'euros et l'évaluation provisoire des principales marques V&S pour 4 122 millions d'euros
- la constatation d'impôts différés sur les marques V&S pour un montant de 24 millions d'euros ;

Les marques ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant externe, selon des méthodes généralement admises par les pratiques d'évaluation. Certaines marques acquises sont éligibles à des avantages fiscaux futurs liés à l'amortissement fiscal des marques. Ces bénéfices, dont pourra éventuellement profiter un acquéreur ultérieur, sont inclus dans la juste valeur de ces marques. Par ailleurs, un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre de la différence entre les valeurs comptables et fiscales des marques.

- la prise en compte des indemnités liées à l'extinction de la co-entreprise Future Brands et à l'arrêt de la distribution par Maxxium.

Aux Etats-Unis, V&S distribuait les marques de son portefeuille par l'intermédiaire d'une co-entreprise, Future Brands, co-entreprise que V&S et Fortune Brands détenaient respectivement à hauteur de 49% et 51%. L'accord de distribution des marques V&S par la société Future Brands avait pour terme contractuel février 2012.

Sur la plupart des autres marchés, la distribution était assurée par Maxxium, entreprise détenue conjointement par V&S (25%), Fortune Brands (25%), Rémy Cointreau (25%, qui en sortira en 2009) et The Edrington Group (25%).

Ces deux accords de co-entreprise disposaient d'une clause de changement d'actionnaire à la main des partenaires, permettant de forcer V&S à sortir des contrats :

- Selon un mécanisme indemnitaire prédéfini pour le contrat Maxxium,
- Selon des modalités à définir pour le contrat Future Brands.

En vertu de ces accords, de la quasi-certitude de leur rupture et des négociations très avancées sur le montant des indemnités, le Groupe a enregistré, à la date d'acquisition, un passif à hauteur des indemnités à payer.

Par ailleurs, les titres des co-entreprises ont été enregistrés en juste valeur.

- la mise à la juste valeur des stocks acquis de produits finis pour un montant de 29 millions d'euros.

Dans le cadre de l'acquisition de V&S, les stocks de produits finis acquis ont été ajustés à leur juste valeur au 23 juillet 2008. L'impact de l'acquisition sur les stocks de produits finis a été entièrement comptabilisé en autre charge opérationnelle au 31 décembre 2008, ces stocks étant considérés comme écoulés à cette date.

Dans le cadre de l'acquisition de V&S, certains actifs nets ont été identifiés dès l'origine comme destinés à être cédés simultanément à leur acquisition. Ces actifs destinés à être cédés correspondent essentiellement à la marque et aux actifs

relatifs à Cruzan, aux titres Maxxium et Future Brands et aux marques que le Groupe s'est engagé à céder auprès de la Commission Européenne.

Les autres actifs et passifs acquis de V&S ont également fait l'objet d'une revue (provisions pour risques et charges, engagements de retraite, créances...).

Les ajustements de juste valeur comprennent des estimations du management, notamment sur les stocks, les provisions et les immobilisations corporelles.

Marques. — Les principales marques valorisées au bilan sont : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Kahlúa, Malibu, Martell, Mumm et Perrier-Jouët et Montana, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram, Allied Domecq et V&S.

Autres immobilisations incorporelles. — Le 9 septembre 2005, le Groupe a acquis auprès de SPI Group les droits de distribution exclusifs, pour cinq ans, de la marque de vodka Stolichnaya et de quelques autres marques sur les marchés sur lesquels SPI Group possède les droits de ces marques, en particulier les Etats-Unis.

En mars 2008, un nouvel accord a été signé entre le Groupe et SPI Group spécifiant les termes d'une résiliation anticipée du contrat de distribution en cas de rachat par Pernod Ricard du propriétaire de la marque Absolut, V&S :

- Pernod Ricard a continué à distribuer Stolichnaya, sans avantage économique, pendant une période transitoire de six mois maximum à compter de la date d'acquisition de V&S. Cette période permettra à SPI de trouver un nouveau distributeur pour ses marques. Les droits de distribution exclusifs ont été dépréciés au 30 juin 2008 pour tenir compte de cet arrêt de la distribution par le Groupe au terme de la période transitoire.

- Le contrat est assorti d'un paiement par le Groupe de 80 millions de dollars, constituant partiellement un coût lié à l'acquisition de V&S.

Le Groupe n'est dépendant d'aucun brevet ou licence spécifique.

Note 11. – Stocks et en-cours.

La répartition des stocks et en-cours de production à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008
Matières premières	150	169
En-cours de biens.....	2 960	2 838
Stocks de marchandises	412	443
Produits finis	258	232
Valeurs brutes.....	3 781	3 682
Matières premières	- 15	- 16
En-cours de biens.....	- 22	- 21
Stocks de marchandises	- 13	- 14
Produits finis	- 14	- 16
Dépréciations.....	- 64	- 67
Stocks nets	3 717	3 615

Au 31 décembre 2008, les en-cours de biens sont constitués à 87 % de stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

Note 12. – Provisions.

1. Détail des soldes de clôture. — La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008	Réf.
Provisions non courantes			
Provisions pour pensions et indemnités de retraites	478	433	12.3
Autres provisions pour risques et charges non courantes	467	529	12.2
Provisions courantes			
Provisions pour restructuration.....	14	37	12.2
Autres provisions pour risques et charges courantes	274	268	12.2
Total.....	1 232	1 268	

2. Variations des provisions (hors provisions pour pensions et indemnités de retraites) :

(En millions d'euros)	Mouvements de l'exercice						31/12/2008
	30/06/2008	Dotations	Utilisations	Reprise pour provisions excédentaires	Ecart de change	Autres mouvements	
Provisions pour restructuration.....	14	34	- 20	- 0	- 1	12	37
Autres provisions courantes	274	26	- 13	- 15	- 6	2	268
Autres provisions non courantes	467	6	- 1	- 12	- 43	112	529
Provisions.....	754	66	- 35	- 27	- 50	127	835

3. Provisions pour retraites. — Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie, sous forme de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation entre la provision au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2008 :

(En millions d'euros)	2007	2008
	Tous les engagements	Tous les engagements
Provision à l'ouverture (30 juin).....	773	478
Charge /(produit) sur la période.....	- 24	27
Modification de plans	0	0
Cotisations aux plans par l'employeur et prestations payées directement par l'employeur, net	- 89	- 64
Variation de périmètre.....	1	9
Ecarts de change.....	- 39	- 18
Provision à la clôture (31 décembre).....	622	433

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2008
	Tous les engagements	Tous les engagements
Avantages accumulés durant la période.....	18	18
Coût financier (effet de l'actualisation)	114	109
Rendement attendu des actifs de régime.....	- 118	- 100
Amortissement du coût des services passés.....	0	0
Amortissement des (gains) / pertes actuarielles.....	- 37	0
Effet du plafond d'actif	0	0
Effet des liquidations / réductions des avantages futurs	0	0
Modifications de plans	0	0
Charge nette (produit) comptabilisée au résultat	- 24	27

Au 31 décembre 2007, le Groupe avait reconnu dans son compte de résultat un produit de 24 millions d'euros, incluant un produit de 37 millions d'euros au titre de l'amortissement des gains et pertes actuariels, correspondant essentiellement à l'excédent, au-delà de la limite du corridor, des gains actuariels constatés sur un fonds de pension en Grande Bretagne.

Note 13. – Passifs financiers.

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des instruments dérivés de transaction, de couverture de flux de trésorerie et de couverture de juste valeur, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2008, l'endettement net comprend les éléments suivants :

(En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008
Emprunts obligataires	2 352	2 284
Emprunts et dettes financières courants (hors emprunts obligataires)	950	330
Emprunts et dettes financières non courants (hors emprunts obligataires)	3 053	10 596
Instruments dérivés non courants actifs et passifs relatifs à la couverture de juste valeur d'actifs et de passifs financiers	209	276
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 421	- 530
Endettement financier net	6 143	12 956

1. Répartition de l'endettement financier brut par date d'exigibilité :

(En millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2008
Dettes court terme	347	292
Part à moins d'un an des dettes à long terme	1 234	667
Total dettes courantes, à moins d'un an	1 582	959
Part de 1 à 5 ans des dettes à long terme	4 024	12 111
Part à plus de cinq ans des dettes à long terme	958	417
Total dettes non courantes, à plus d'un an	4 982	12 527
Endettement financier brut	6 563	13 487

La part des dettes à moins d'un an représente 7% de la dette brute totale.

2. Répartition de l'endettement financier net par devise et par nature après couverture de change au 31 décembre 2008 :

(En millions d'euros)	Total	Crédit syndiqué (§. 6)	Billets de trésorerie	Obligations (§. 7 et 8)	Swap de change et autres
EUR	5 641	2 997	138	1 476	1 030
USD	7 592	7 339			253
JPY	86	63			23
GBP	- 126			809	- 934
Autres devises	- 237				- 237
Total	12 956	10 399	138	2 284	135

3. Répartition de l'endettement financier net par devise et par échéance après couverture de change au 31 décembre 2008 :

(En millions d'euros)	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Disponibilités
EUR	5 641	795	4 656	364	- 175
USD	7 592	270	7 346	0	- 24
JPY	86	30	63	0	- 7
GBP	- 126	- 167	33	28	- 20
Autres devises	- 237	31	13	24	- 305
Total	12 956	959	12 111	417	- 530

4. Décomposition des types de couverture de taux par devise au 31 décembre 2008 :

(En millions d'euros)	Dettes par devise	Dettes fixes	Dettes variables "capées"	Dettes variables non couvertes	% dettes couvertes / fixes
EUR	5 641	2 576	500	2 565	55%
USD	7 592	3 916	2 227	1 449	81%
JPY	86	0	0	86	0%
GBP	- 126	0	0	- 126	0%
Autres devises	- 237	0	0	- 237	0%
Total	12 956	6 492	2 727	3 737	71%

Sur le total de 9 219 millions d'euros de dettes couvertes, 6 492 millions d'euros proviennent de dettes levées ou swapées à taux fixe. Sur la base de la dette et des taux d'intérêt au 31 décembre 2008, les collars euros étant activés à la baisse, une variation de 0,10 % ou 10 points de base des taux d'intérêt aurait un impact sur les frais financiers de 4 millions d'euros.

5. Échéancier des passifs financiers au 31 décembre 2008. —

Le tableau ci-dessous présente les échéances de flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux passifs financiers. Les flux d'intérêts variables ont été estimés avec des taux figés au 31 décembre 2008.

(En millions d'euros)	Valeur au bilan	Flux contractuels (*)	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes financières :	- 13 210	- 14 485	- 1 066	- 200	- 967	- 4 320	- 217	- 7 410	- 304
Cross currency swaps :	- 276								
- Flux à payer		- 117	- 30	- 17	- 35	- 687	- 14	- 14	- 375
- Flux à recevoir		890	28	13	41	501	15	15	278
Dérivés passifs :	- 319	- 480	- 111	- 73	- 131	- 75	- 59	- 28	- 3
Total	- 13 805	- 14 192	- 1 179	- 277	- 1 092	- 4 582	- 275	- 7 437	- 404

(*) : y compris intérêts

Afin de faire face au risque de liquidité, le Groupe dispose, au 31 décembre 2008, de disponibilités pour un montant de 530 millions d'euros ainsi que de lignes de crédit non tirées à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Ces positions permettent au Groupe d'être en mesure de rembourser la partie à moins d'un an de sa dette financière, sans financement complémentaire.

6. Crédit syndiqué Vin&Sprit — En date du 23 juillet 2008, Pernod Ricard a utilisé une partie des facilités octroyées par le contrat de crédit syndiqué multidevises signé le 27 mars 2008 pour un montant disponible de 4 988 millions d'euros (dont 2 020 millions d'euros multidevises) et 10 138 millions de dollars américains. Au 31 décembre 2008, le tirage de ce crédit bancaire s'élève à 2 997 millions d'euros, 10 214 millions de dollars américains et 8 milliards de yens, soit un montant total de 10 399 millions d'euros. Les facilités de crédit, renouvelables ou à terme, libellées en euros, dollars américains ou multidevises, ont été consenties à un taux correspondant au LIBOR en vigueur (ou pour les prêts en euros, à l'EURIBOR), majoré d'une marge prédéterminée et de coûts obligatoires. Ces facilités ont des échéances allant de 1 à 5 ans. Cet emprunt a permis au Groupe de rembourser la facilité de crédit syndiqué contractée en août 2005 pour financer l'acquisition d'Allied Domecq et de refinancer certaines dettes du Groupe.

Le crédit syndiqué impose le respect d'un ratio de dette nette sur EBITDA et d'un ratio d'EBITDA sur frais financiers. Au 31 décembre 2008, ces deux ratios sont largement respectés.

7. Emprunt obligataire. — Le 6 décembre 2006, Pernod Ricard SA a émis un emprunt obligataire d'un montant total de 850 millions d'euros, en deux tranches ayant les caractéristiques suivantes :

- Tranche 1 à taux variable

La tranche 1 d'un montant de 300 millions d'euros a une maturité résiduelle de 2 ans et demi (échéance 6 juin 2011) et porte intérêt au taux Euribor 3 mois plus 50 points de base.

- Tranche 2 à taux fixe

La tranche 2 d'un montant de 550 millions d'euros a une maturité résiduelle de 5 ans (échéance 6 décembre 2013) et porte intérêt à un taux fixe de 4,625%.

8. Emprunt obligataire Allied Domecq. — Au 31 décembre 2008, les obligations émises par Allied Domecq Financial Services Ltd se composent d'un montant de 600 millions d'euros au taux nominal de 5,875% avec échéance au 12 juin 2009, d'un montant de 450 millions de livres sterling au taux nominal de 6,625% avec échéance au 18 avril 2011 et d'un montant de 250 millions de livres sterling au taux nominal de 6,625% avec échéance au 12 juin 2014.

Note 14. – Notes sur le tableau des flux de trésorerie.

1. Besoin en fonds de roulement. — Pernod Ricard a mis en place au deuxième semestre 2008 des programmes d'affacturage sur diverses filiales pour un montant brut de 390 millions d'euros. Les liquidités résultantes ont permis de rembourser partiellement le crédit d'acquisition Vin&Sprit. La quasi-totalité des risques et avantages ayant été transférés, les créances ont été décomptabilisées au 31 décembre 2008.

2. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. — Les acquisitions d'immobilisations non financières proviennent essentiellement d'achats de barriques, de tonneaux et d'équipements et de constructions de nouveaux entrepôts ou distilleries dans les filiales de production.

3. Variation de périmètre. — Pernod Ricard intègre les sociétés du groupe V&S à compter du 23 juillet 2008.

4. Souscription/remboursement d'emprunts. — Le Groupe a souscrit un nouveau crédit syndiqué en juillet 2008 pour financer l'acquisition de V&S et procéder au remboursement du crédit syndiqué contracté en avril 2005.

Note 15. – Capitaux propres.

1. Capital social. — Le capital social du Groupe a évolué de la manière suivante entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 décembre 2008 :

	Nombre de titres	Montant en millions d'euros
Capital social au 30 juin 2008	219 682 974	341
Levée d'options de souscription dans le cadre de plans de souscription d'actions	61 204	0
Capital social au 31 décembre 2008	219 744 178	341

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de dix ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres autodétenus. — Au 31 décembre 2008, Pernod Ricard SA et ses filiales contrôlées détenaient 1 413 621 titres Pernod Ricard pour une valeur de 83 millions d'euros.

Ces titres autodétenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

3. Dividendes versés et proposés. — Suite à l'assemblée générale du 5 novembre 2008, le Groupe a versé, le 18 novembre 2008, le solde sur dividendes de l'exercice clos le 30 juin 2008 pour 0,69 euro par action. Le dividende total au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008 s'élève à 1,32 euros par action.

Note 16. – Paiements en actions.

Le Groupe a constaté une charge de 22 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des plans de stock options en vigueur au 31 décembre 2008 et une charge de 1 million d'euros au titre des programmes de Droits à l'Appréciation d'Actions (DAA). Un passif est enregistré à hauteur de 3 millions au 31 décembre 2008 en autres dettes courantes au titre des programmes de DAA.

Aucun nouveau plan de stock options n'a été consenti depuis le 30 juin 2008. Les levées d'options du plan attribué le 2 novembre 2004 sont devenues possibles à compter du 18 novembre 2008.

Les plans sont dénoués soit en actions (« equity-settled »), soit en trésorerie (« cash-settled »).

Le nombre d'options non exercées a évolué de la façon suivante entre le 30 juin 2008 et le 31 décembre 2008 :

	En unité
Nombre d'options non exercées au 30 juin 2008	10 038 697
Nombre d'options levées au cours de la période	- 183 790
Nombre d'options annulées au cours de la période	- 43 494
Nombre d'options non exercées au 31 décembre 2008	9 811 413

Note 17. – Engagements, instruments financiers et litiges.

(En millions d'euros)	Total	< 1an	>1 an et < 5 ans	> 5 ans
Cautions et garanties reçues	53	50	1	2
Cautions et garanties données	198	150	13	34
Obligations contractuelles, dont :				
- Contrats d'approvisionnement irrévocables	889	201	591	96
- Contrats de location simple	196	37	91	68
- Autres engagements contractuels	22	10	10	2

1. Détail des principaux engagements.

Dans le cadre d'acquisitions passées, le Groupe a accordé des garanties de passif, notamment à caractère fiscal. Des provisions ont été constituées à hauteur des risques tels qu'estimés par le Groupe.

Principales cautions et garanties données :

— Le Groupe a garanti aux fonds de pension Allied Domecq les contributions dont sont redevables Allied Domecq Holdings Ltd et ses filiales. En outre, le Groupe a accordé une garantie au porteur d'obligations Allied Domecq dont le montant au 31 décembre 2008 s'élève à 1 396 millions d'euros ;

2. Obligations contractuelles. — Dans le cadre de leur activité de production de vin ou de champagne, les filiales australienne PR Australia, néo-zélandaise PR New Zealand et française Mumm Perrier– Jouët sont engagées, au 31 décembre 2008, à hauteur de, respectivement, 288 millions, 103 millions et 185 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en raisin. Dans le cadre de son activité de production de cognac, la filiale française Martell s'est engagée à hauteur de 288 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement d'eaux de vie.

3. Instruments financiers.

— Juste valeur des instruments financiers.

(En millions d'euros)	Catégorie selon IAS 39	Valeur au bilan au 31/12/2008	Juste valeur au 31/12/2008
Actif			
Créances clients	Prêts et créances au coût amorti	1 698	1 698
Autres actifs courants	Prêts et créances au coût amorti	184	184
Actifs financiers non courants :			
- Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par capitaux propres	59	59
- Cautions et dépôts	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50	50
- Prêts et créances sur participation	Prêts et créances au coût amorti	8	8
- Autres actifs financiers	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9	9
Instruments dérivés actifs	Actifs financiers à la juste valeur	26	26
Valeurs mobilières de placement	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	2
Disponibilités	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	528	528
Passif			
Emprunts obligataires	Passifs financiers au coût amorti et à la juste valeur	2 284	2 042
Emprunts et dettes / établissements de crédit :			
- Crédit syndiqué	Passifs financiers au coût amorti	10 399	10 399
- Billets de trésorerie	Passifs financiers au coût amorti	138	138
- Autres	Passifs financiers au coût amorti	339	339
Emprunts sur opérations de crédit bail	Passifs financiers au coût amorti	50	50
Instruments dérivés passifs	Passifs financiers à la juste valeur	595	595

La juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable.

La valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant les méthodes courantes de valeur actualisée des flux de trésorerie. La disparité des modèles de valorisations implique que ces valorisations ne reflètent pas nécessairement les montants exacts qui pourraient être reçus ou versés en cas de dénouement des instruments sur le marché.

Les variations de juste valeur des instruments financiers entre le 30 juin 2008 et le 31 décembre 2008 ne sont pas significatives.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

— emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur ;

— autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée, en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;

— instruments dérivés : la juste valeur des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats.

4. Litiges. — En dehors des litiges liés aux activités courantes du Groupe et/ou non significatifs, seuls les contentieux mentionnés dans le rapport annuel sur les comptes au 30 juin 2008 ayant fait l'objet de développements sont signalés ci-après :

Litiges relatifs aux marques

Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue dans la plupart des pays par une joint-venture, la société Havana Club Holding S.A. (HCH), et dans certains pays par une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés aux États-Unis, au Canada et en Espagne par une société concurrente du Groupe.

Une loi américaine relative aux conditions de protection des marques nationalisées par le régime castriste a été adoptée en 1998, puis dénoncée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2002, mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC.

L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi avait pour effet d'empêcher tout renouvellement de la marque Havana Club, détenue aux États-Unis par la société Cubaexport. En août 2006, conformément aux directives de l'OFAC, l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO) a refusé le renouvellement de la marque « Havana Club » déposée par Cubaexport. Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia contestant la décision de l'OFAC ainsi que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. La requête de Cubaexport contre la décision de l'USPTO est suspendue dans l'attente de la décision afférente à la procédure opposant Cubaexport à l'OFAC, décision (susceptible d'appel) qui pourrait intervenir d'ici mars 2009.

Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque Havana Club effectué au nom de la société Cubaexport. Le 29 janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure est suspendue dans l'attente de la décision de l'USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport.

En août 2006, cette société concurrente a lancé sur le marché américain un rhum de marque « Havana Club » fabriqué à Porto Rico. Pernod Ricard USA a intenté une action judiciaire devant le Tribunal Fédéral du District du Delaware au motif que la société concurrente allègue à tort être titulaire de la marque « Havana Club » et que cette affirmation inexacte, ainsi que l'utilisation de la marque « Havana Club » pour un rhum non cubain, sont trompeuses pour le consommateur et devraient par conséquent être interdites.

L'affaire est toujours pendante, le procès devant en principe se tenir en mars 2009.

En juin 2005, le Tribunal de Première Instance espagnol a confirmé les droits de HCH sur la marque « Havana Club » suite à une procédure engagée en 1999, notamment par cette même société concurrente. Les demandeurs ont fait appel devant la Cour Provinciale de Madrid, qui a rejeté leurs demandes en février 2007. Ils se sont pourvus en cassation devant la Cour Suprême espagnole qui devrait se prononcer sur la recevabilité de leur pourvoi avant décembre 2009. Si cet appel est recevable, la Cour Suprême devra statuer sur le fond de l'affaire à une date ultérieure.

Champomy

Au cours de l'année 2001, l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) et le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) ont assigné Pernod Ricard et ses filiales devant les tribunaux de Paris pour demander la nullité des marques « Champomy » et l'interdiction d'en faire usage au motif que ces marques constituaient une violation de l'appellation d'origine Champagne. Ces marques ont, depuis, été cédées au groupe Cadbury Schweppes. Cependant, Pernod Ricard a garanti à l'acquéreur la validité de ces marques et verrait sa responsabilité contractuelle engagée dans le cas où les marques « Champomy » seraient annulées. Par un jugement du 10 mai 2006, le Tribunal de Grande Instance de Paris a débouté l'INAO et le CIVC de l'ensemble de leurs demandes. L'INAO et le CIVC ont interjeté appel de ce jugement mais la plupart de leurs demandes ont également été rejetées par la Cour d'Appel de Paris le 7 novembre 2007. Le CIVC et l'INAO se sont pourvus en cassation et ont présenté leur mémoire ampliatif en juillet 2008. Une décision devrait intervenir d'ici à la fin de l'année 2009.

Stolichnaya

Des sociétés qui représenteraient les intérêts de la Fédération de Russie sur des questions liées à la propriété des marques de vodka aux États-Unis, ont cité à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York les sociétés Allied Domecq International Holdings B.V., Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc., SPI Spirits et d'autres parties. Dans le cadre de cette procédure, les demandeurs avaient cherché à remettre en cause la propriété d'Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis, et à y empêcher la vente future de produits sous cette marque. Les demandes visaient à l'obtention de dommages et intérêts et au reversement de tous les bénéfices réalisés. Le 31 mars 2006, le Juge George Daniels a débouté les demandeurs de toutes leurs actions relatives à la propriété d'Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis. Les demandeurs ont interjeté appel devant la « United States Court of Appeals for the Second Circuit » de la partie de la décision du 31 mars 2006 ayant rejeté leur demande de reconnaissance de propriété sur la marque ainsi que leurs plaintes pour contrefaçon de la marque et pour fraude (et le rejet de certaines réclamations contre des entités du groupe SPI). Les conclusions relatives à cet appel ont été

déposées mais les débats oraux n'ont pas encore eu lieu. Le 15 mai 2008, l'un des demandeurs, le « Federal Treasury Enterprise Sojuzplodoimport » ("FTE"), en accord avec toutes les parties, a déposé une demande visant à suspendre l'appel pour une période d'une année en vue de permettre à FTE et S.P.I. Spirits de négocier une résolution de l'appel, ainsi que d'autres instances en cours entre FTE et S.P.I. Spirits dans d'autres pays. Le 19 mai 2008, la cour d'appel a fait droit à cette requête et a suspendu l'appel pour une durée d'un an.

Litiges commerciaux

Plainte déposée par la République de Colombie contre Pernod Ricard, Seagram Llc et Diageo Plc

En octobre 2004, la République de Colombie, ainsi que diverses administrations régionales colombiennes, ont intenté un procès à Pernod Ricard, Pernod Ricard USA LLC, Diageo Plc, Diageo North America Inc. (anciennement dénommée Heublein Inc., puis UDV North America Inc., puis Guinness UDV America Inc.), United Distillers Manufacturing Inc., IDV North America Inc. et Seagram Export Sales Company Inc devant le Tribunal de Première Instance du District Est de New York (le « Tribunal de Première Instance »).

Les plaignants prétendent que les sociétés visées ci-dessus auraient commis un acte de concurrence déloyale à l'encontre du gouvernement colombien et de ses administrations régionales (qui détiennent le monopole constitutionnel de production et de distribution des spiritueux) en vendant leurs produits par l'intermédiaire de circuits de distribution illicites et en recevant des paiements de sociétés impliquées dans le blanchiment d'argent. Pernod Ricard conteste cette plainte.

Les défendeurs ont demandé le rejet de cette plainte pour plusieurs motifs, arguant notamment que le Tribunal de Première Instance n'est pas compétent pour connaître de ce litige, qu'il serait plus approprié de le plaider en Colombie, et que la plainte n'est pas fondée en droit. Le 19 juin 2007, le Tribunal de Première Instance a partiellement accepté et partiellement rejeté la demande des défendeurs, visant au rejet de la plainte.

Le 18 janvier 2008, la United States Court of Appeals for the Second Circuit a refusé de réexaminer la décision du Tribunal de Première Instance.

La procédure de « discovery » est actuellement en cours pour les plaintes des demandeurs non rejetées par le Tribunal de Première Instance. Pernod Ricard va continuer à se défendre fermement contre ces allégations.

Actions collectives putatives (putative class actions) aux Etats-Unis

Commercialisation des Spiritueux aux États-Unis

Allied Domecq Spirits & Wine Americas Inc., Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc., Allied Domecq North America Corp., Hiram Walker G&W Inc., et Hiram Walker-A.V. Corp. (« les sociétés du Groupe ») ainsi que la plupart des grandes sociétés de vins et spiritueux aux États-Unis, ont été citées à comparaître dans le cadre d'un certain nombre d'actions collectives putatives quasi identiques. Les demandeurs prétendaient que les défendeurs s'étaient livrés à des pratiques complexes trompeuses visant à commercialiser des boissons alcoolisées à des mineurs. Parmi les motifs allégués figuraient l'enrichissement illicite, la faute, la conspiration, la dissimulation frauduleuse et la violation de diverses lois étatiques assurant la protection des consommateurs. Ces actions avaient été intentées dans les États de l'Ohio, du Wisconsin, du Michigan et de la Virginie Occidentale. Des actions avaient également été intentées dans les Etats du Colorado, de Caroline du Nord et du District de Columbia. Toutefois, à ce stade, aucune société du Groupe n'avait été citée dans le cadre de ces actions. En outre, les demandeurs avaient intenté des actions similaires devant les tribunaux de New York et de Floride puis s'étaient volontairement désistés de ces deux procédures.

Les demandeurs ont été déboutés dans les procédures menées dans les Etats de l'Ohio, Wisconsin, Michigan et Virginie Occidentale. Les Tribunaux chargés des autres procédures ont également rejeté les plaintes, sauf en Caroline du Nord où le Tribunal n'a pas rendu de décision. Les demandeurs ont interjeté appel de ces décisions mais, après avoir été déboutés de plusieurs appels, se sont volontairement désistés de toutes les procédures pour lesquelles une décision n'avait pas encore été rendue en appel. Ces procédures ont donc toutes été définitivement réglées en faveur des défendeurs.

Origine de Stolichnaya

Le 18 octobre 2006, Russian Standard Vodka (USA), Inc. et Roust Trading Limited ont intenté une action contre Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc. ("ADSWUSA") et Pernod Ricard USA, LLC ("PRUSA") devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York. Le 4 décembre 2006, les demandeurs ont mis dans la cause S.P.I. Group SA et S.P.I. Spirits (Cyprus) Limited (conjointement "SPI"). Les demandeurs allèguent que les défendeurs se sont livrés à des actes de publicité mensongère, prohibés par le droit fédéral et le droit de l'Etat de New York, ainsi qu'à des pratiques illicites et des actes de concurrence déloyale par la publicité et la promotion de la vodka « Stolichnaya » en tant que « vodka russe » et par des affirmations faites sur leur site internet et dans le cadre de campagnes de publicité. Les demandeurs cherchent à obtenir du tribunal un jugement déclaratoire affirmant qu'ils n'ont pas commis d'actes de publicité mensongère aux termes de leurs déclarations publiques mettant en cause l'origine russe de la vodka Stolichnaya. Enfin, ils cherchent à obtenir réparation de l'ensemble des préjudices subis ainsi que le reversement de tous les bénéfices réalisés. ADSWUSA et PRUSA ont demandé le rejet de la demande de jugement déclaratoire et une suspension provisoire de la procédure afin de permettre au National Advertising Division of the Council of Better Business Bureaus (« le NAD ») d'achever son enquête dans le cadre de

poursuites parallèles entamées l'année dernière par PRUSA. SPI ont aussi déposé une requête tendant à rejeter la demande de jugement déclaratoire ainsi qu'une plainte pour enrichissement sans cause.

Dans une décision rendue le 20 novembre 2007, le Tribunal a (1), accueilli la demande formée par ADSWUSA et PRUSA, visant au rejet d'un jugement déclaratoire pour leurs déclarations passées, (2) rejeté la demande visant au rejet du jugement déclaratoire pour les éventuelles déclarations futures d'ADSWUSA et PRUSA, (3) fait droit à la demande de SPI visant au rejet de la demande de jugement déclaratoire ; (4) rejeté, en faveur de tous les défendeurs, la plainte pour enrichissement sans cause déposée par les demandeurs ; et a (5) suspendu l'affaire en attendant que le NAD termine ses travaux et rende une décision.

Le 24 janvier 2008, le NAD s'est prononcé sur les demandes de PRUSA. Il a constaté que Russian Standard n'était pas en mesure de prouver que Stolichnaya était distillée en Lettonie ni même que toute activité du processus de fabrication, autre que la filtration, l'embouteillage et l'expédition, étaient réalisées en Lettonie. Il a également accueilli la position de PRUSA selon laquelle la vodka fabriquée en Russie et embouteillée en Lettonie peut être qualifiée de « vodka russe ». Enfin, le NAD a jugé que le fait que Stolichnaya soit filtrée et embouteillée en Lettonie, ne permet pas à Russian Standard de contester dans l'absolu le caractère authentique de Stolichnaya, ni même d'alléguer que ces procédés nuisent à cette authenticité russe du produit au motif que les produits de Russian Standard sont entièrement fabriqués, filtrés et embouteillés en Russie.

Le 8 février 2008, les défendeurs ont déposé leurs réponses aux plaintes résiduelles, en rejetant toute responsabilité. L'affaire est désormais entrée en phase de « discovery » qui devrait, selon un calendrier convenu entre les parties (mais non entériné par le Tribunal à ce jour), durer jusqu'en juin 2009.

Note 18. – Parties liées.

Au cours du premier semestre clos le 31 décembre 2008, les relations entre le groupe et les sociétés liées sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 30 juin 2008, mentionnées dans le rapport annuel. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

Note 19. – Événements post-clôture.

Le 16 janvier 2009, le Groupe a signé, avec la société Vinpol Sp Zoo, un accord de cession de la marque de gin Lubuski Gin, qui faisait partie du portefeuille de marques du groupe V&S, acquis le 23 juillet 2008. Cette vente sera finalisée après accord de la Commission Européenne.

Le 19 janvier 2009, le Groupe a cédé sa marque de vodka commercialisée en Grèce, Serkova Vodka, à Amvyx SA, après obtention de l'accord de la Commission Européenne.

Dans le cadre de l'acquisition de V&S, Pernod Ricard s'était engagé, auprès de la Commission Européenne, à céder ces marques.

En janvier 2009, conformément à l'accord signé avec SPI, le Groupe a cessé la distribution de la vodka russe Stolichnaya sur les marchés sur lesquels SPI possède les droits de cette marque.

IV. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle
Comptes consolidés semestriels condensés – période du 1er juillet au 31 décembre 2008

Au Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Pernod Ricard, relatifs à la période du 1er juillet au 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'exercice professionnel applicable en France. Un examen limité de comptes intermédiaires condensés conduit à mettre en œuvre des procédures moins étendues que celles requises pour un audit des comptes réalisé pour les besoins de leur certification. Il consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Un examen limité permet d'obtenir l'assurance, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit des comptes réalisé pour les besoins de leur certification, que les comptes intermédiaires condensés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 12 février 2009

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés
Alain Penanguer

Mazars SA
Loïc Wallaert